



AVIS DE TRAVAUX - PROLONGATION

OBJET Réfection et réaménagement de la **Route de la Colonie**

DUREE Environ 4 mois



Mesdames, Messieurs,

La Commune de Genolier a entrepris les travaux de réfection et de réaménagement de l'ensemble de la Route de la Colonie depuis le mois d'août 2024.

Suite à plusieurs avaries survenues sur la conduite d'eau potable et de défense incendie existante sous la route de la Colonie et sous la route de Châtel et, afin de profiter des travaux de réaménagements routiers en cours, la Commune a décidé, au préalable de la réalisation des poses de revêtements bitumineux définitifs, de procéder au remplacement de cette canalisation d'eau alimentant tout le quartier de Sus-Châtel ainsi qu'une partie des Hauts de Genolier.

**Les travaux ont débuté le lundi 20 janvier 2025
et la durée est estimée à 4 mois.**

Les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise WALO SA, laquelle s'est engagée à respecter ce planning, sous réserve des conditions météorologiques.

Des perturbations ponctuelles de la circulation pourront avoir lieu en journée mais les accès aux propriétés seront garantis en tout temps.

Des interruptions momentanées d'eau potable seront inévitables. Chaque arrêt important fera l'objet d'un avis préalable.

Pour votre sécurité, nous vous recommandons de respecter scrupuleusement la signalisation spécifique qui sera mise en place par l'entreprise Walo SA.

La Commune vous prie d'ores et déjà de l'excuser pour les désagréments causés par ces travaux et vous remercie de la bienveillante compréhension que vous voudrez bien manifester à cette occasion.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Genolier, le 28 janvier 2025

La Municipalité

AVIS DE TRAVAUX

OBJET Réfection et réaménagement de la **Route du Muids**

DUREE Environ 3 mois



Mesdames, Messieurs,

La route du Muids est actuellement le théâtre de deux chantiers importants :

1- Remplacement d'un collecteur

Le premier tronçon est conduit par le canton (DGMR) et vise à remplacer un collecteur dont l'état s'est progressivement détérioré au fil des années.

2- Création d'un trottoir

Le second chantier concerne la mise en place d'un trottoir reliant la clinique au village afin d'améliorer la sécurité des piétons.

Les travaux ont débuté récemment

et la durée est estimée à 3 mois (sous réserve de conditions météorologiques favorables)

Pour garantir l'accès à la clinique en tout temps, la route du Muids a été mise en **sens unique en direction de la clinique**. Une fois les travaux achevés sur la partie inférieure de la route, l'accès direct depuis le Chemin de Marochon au village sera rétabli.

La Commune vous remercie pour votre compréhension et vous prie d'ores et déjà de l'excuser pour les désagréments causés par ces perturbations de la circulation.

Nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration durant cette période

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Genolier, le 28 janvier 2025

La Municipalité